



les Nouvelles Calédonniennes

MARDI 18 MAI 2021 / N° 15146 / 200 FRANCS - 250 FRANCS DANS LES ÎLES



LOISIRS P.18-19
Chaque jour,
des idées pour
vos sorties

MONT-DORE P.6
Deux mineurs arrêtés
après des tirs
sur les gendarmes

CHANSON P.7
Julia Paul s'envole
vers de nouveaux
horizons



Le coup de gueule des PATRONS



Pour les organisations patronales, l'impasse dans laquelle se trouve le gouvernement lèse les entreprises. Une issue rapide est souhaitée. P. 2-3

ESPACE CLÔTURE

- Panneaux rigides
- Plusieurs hauteurs et coloris disponibles

à partir de
3.900 FHT/ML

Ducos - Tél. 77 48 17 - contact@espace-cloture.nc

POLITIQUE
Oui ou Non,
le document de
l'État fait débat P. 4

VALLON-DORE
Retour
sur le lieu
du double
meurtre P. 6



Complexe Ducos Factory - Nouméa - contact@sauvan.nc - Tél. 27 46 14 - Fax 25 15 53

HOUAÏLOU
Le vice-recteur
en soutien au
collège de Wani P. 16

SPORTS
Tous les résultats
du week-end P. 36 à 38

Medef : « on manque plus

L'organisation patronale a donné sa vision des « conséquences économiques et sociales de l'absence d'un gouvernement de plein exercice sur la sphère privée », lundi après-midi. À son sens, les entreprises calédonniennes sont « *lourdement* » touchées par la réduction du budget d'investissement et par des délais de paiement jugés excessifs.



Les entreprises ont des projets, assure Mimsy Daly, présidente du Medef, qui regrette que les investissements publics « ne suivent pas ». Photo Thierry Perron

Gilles Caprais

La quatrième élection infructueuse du président du 17^e gouvernement, mercredi, avait exaspéré encore un peu plus le Medef. Les jours suivants, les interventions de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) et de l'Autorité de la concurrence, au sujet des délais de paiement du privé, ont été les deux gouttes d'eau qui ont fait déborder le vase. Pour l'organisation patronale, les entreprises subissent « *lourdement* » les conséquences de l'absence de président du 17^e gouvernement, élu début février. « Cette situation ajoute du flou à une situation qui était déjà extrêmement obscure. On manque plus que jamais de visibilité », regrette Mimsy Daly, la présidente. « On va encore nous traiter de patrons pleureurs », anticipe Laurent Vircondelet, représentant de l'importation et de la distribution, « mais on dirait que les enjeux politiques de la Calédonie n'ont pas de délais. Nos entreprises en ont, elles doivent rendre

des comptes très régulièrement. Et aujourd'hui, la situation est devenue insupportable. »

L'AUTORITÉ, « GÉNÉRATRICE DE LOURDEURS »

Le budget 2021 de la Nouvelle-Calédonie est le premier exemple cité. Adopté par le haussier après l'intervention de la Chambre territoriale des comptes, il ne comprend que 4,5 milliards de francs d'investissement, soit une diminution de près de 50 %. « Sans gouvernement de plein exercice, il est extrêmement difficile de négocier les lignes d'investissement qui sont nécessaires à la relance économique dont le pays a besoin », explique Mimsy Daly. Le budget de fonctionnement de la collectivité est par ailleurs jugé « trop important », quand il est qualifié de « *minimaliste* » par Yoann Lecourieux, membre du gouvernement chargé du Budget. Autour de la table, les différents intervenants insistent sur la « *lenteur* » des paiements de l'administration (hors État), qui serait partiellement due à l'absence de président. Dans le secteur de la santé, le Medef sou-



Laurent Vircondelet, président du Syndicat des importateurs et distributeurs (SIDNC).

Photo Thierry Perron

ligne notamment « l'impossibilité » de signer l'emprunt de 25 milliards de francs pour le renflouement du régime d'assurance maladie (Ruamm), et le retard dans l'exécution du plan Do Kamo. En ce qui concerne les délais de paiements, les amendes récemment infligées par l'Autorité de

la concurrence sont très mal vécues par certains. « Si une entreprise ne paye pas, c'est généralement parce qu'elle a des difficultés de trésorerie », lance Jean-François Bouillaguet, président du syndicat des transporteurs routiers. De part et d'autre fusent les critiques envers l'Autorité, accusée

tantôt de « *taxer les entreprises* », tantôt de faire preuve d'« *inéquité* » entre le public et le privé.

« L'Autorité a clairement une utilité, elle est dans son rôle de gendarme et nous ne contestons pas son travail », tempère Mimsy Daly. « Mais il est vrai que comme tout système administratif, elle est génératrice d'importantes lourdeurs. Il y a quelque chose d'immuable. »

« SIX MOIS POUR UN DOSSIER, C'EST COMPLIQUÉ »

La critique vise les procédures d'autorisations, qui concernent notamment les extensions de commerces de plus de 600m². « Six mois pour monter un dossier, c'est un peu compliqué. Il faudrait parfois avoir l'opportunité de rediscuter avec les pouvoirs publics pour améliorer ce qui peut l'être. » Le Medef aimerait que les délais légaux de paiement soient portés de 30 à 45 jours et qu'ils soient identiques pour le privé et le public. « Et on fait une proposition », annonce Jean-François Bouillaguet. « Que l'Autorité de la concurrence s'occupe également du public. »

que jamais de visibilité »



Yann Lucien, président de la CPME.

Photo G.C.



L'accord sur la mutuelle obligatoire est concerné.

Thierry Perron

La CPME : sans vrai gouvernement, « on n'avance plus »

mière élection infructueuse. « Avec un budget d'investissement réduit à sa partie minimale, on va inévitablement constater des effets sur l'économie », estime Baptiste Faure. Le secrétaire général de l'organisation patronale voit de nombreux dossiers « bloqués ».

« On ne peut pas se permettre d'attendre »

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) estime elle aussi que l'absence de président du 17^e gouvernement se fait déjà sentir pour certaines entreprises, trois mois et demi après la pre-

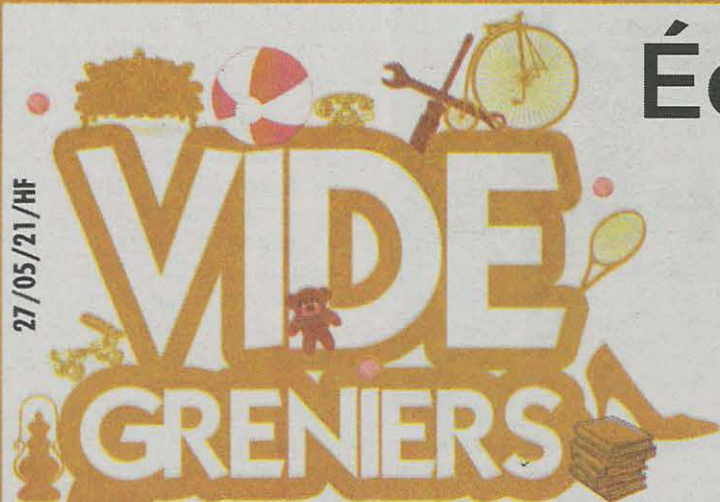
Évoquant la motion préjudicielle votée la semaine dernière par le Congrès, il constate que la seule « tolérance » laissée au 16^e gouvernement pour des sujets dépassant les affaires courantes est liée aux dossiers « qui relèvent de l'urgence de la Covid-19 ».

Il cite l'obligation pour les entreprises de proposer une complémentaire santé à leurs salariés : elle n'est toujours pas « généralisée », malgré l'accord entre patrons et une majorité de syndicats, faute d'arrêté gouvernemental. Il en va de même pour des mesures en faveur des entreprises en difficulté.

« D'un point de vue plus global, cette absence de président engendre un climat peu propice à rassurer les acteurs économiques, qui sont déjà dans un flou important », déplore Yann Lucien, président de la CPME, « d'autant qu'on ne sait pas combien de temps la situation va durer ».

« Cela va finir par mettre en difficulté des entreprises qui n'en avaient pas franchement besoin », insiste celui qui estime qu'« à partir du moment où le monde économique ne discute plus avec les

politiques, on n'avance plus. » Il regrette notamment qu'au niveau de la Cafat, la commission devant mettre en œuvre le plan Do Kamo ne puisse être nommée (elle sera constituée de représentants du patronat et des syndicats). « Le système de santé est dans une situation critique, on ne peut pas se permettre d'attendre plus longtemps. » Autre dossier très attendu à la CPME : les négociations concernant la fiscalité, et notamment celles sur la « simplification » de la taxe générale sur la consommation (TGC). « Ces dossiers sont à l'arrêt parce qu'on n'a pas d'interlocuteur en face, on ne peut même pas commencer à échanger, alors qu'on espérait aboutir dans les plus brefs délais, d'ici 2022. » Dans ce flou, pour Yann Lucien, une chose est sûre : « Le temps perdu ne se rattrape jamais. »



27/05/21/HF

RSV : ape.fragipaniers@gmail.com

École Les Frangipaniers

Face au Parc du Receiving

SAMEDI
29 MAI

2 500 F / stand

